

## La Région accompagne la formation des demandeurs d'emploi engagés dans le dispositif CléA

La Région Grand Est s'est associée à la remise des certificats CléA aux 19 stagiaires demandeurs d'emploi et salariés engagés dans le dispositif, ce jeudi 16 mars 2017 à 17h30, à la Maison de l'Emploi du Grand Nancy, à Nancy. La cérémonie s'est déroulée en présence des représentants du Comité Paritaire Régional Emploi Formation Grand Est.

La Région Grand Est place la formation des demandeurs d'emploi, jeunes et adultes, au cœur de ses priorités et mène une politique volontariste pour favoriser l'insertion professionnelle de ces publics. Cette politique est construite autour d'une concertation et d'une coordination tant au plan régional qu'en proximité avec les acteurs de la formation et de l'orientation ainsi que par une structuration de l'offre de formation bénéficiant aux lycéens, apprentis et demandeurs d'emploi, dans le respect des responsabilités de chacun.

Créé par le Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation, le certificat CléA est un outil au service de la formation, de l'emploi, de l'évolution professionnelle et de la compétitivité. Reconnu au niveau national, il permet de valider les connaissances et les compétences qu'une personne doit maîtriser totalement afin de favoriser son employabilité. CléA est éligible de plein droit au Compte Personnel de Formation (CPF).

Cette certification est l'un des éléments d'une offre de formation bien plus large pilotée par la Région Grand Est qui, dans le cadre de ses responsabilités, a en effet la charge du pilotage et de la cohérence globale de l'ensemble des stages de formation continue à destination des demandeurs d'emploi sur son territoire.

En 2016, **4 824** demandeurs d'emploi du Grand Est se sont formés sur les outils d'acquisition du socle de connaissances et de compétences professionnelles représentant plus de **310 000** heures de formation et **5 800 000 €** d'aide financière de la Région.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Région a prévu de mettre en place un contenu de formation répondant aux différents objectifs de CléA. Ainsi, de nouvelles formations seront financées par la Région en 2018. Elles s'articuleront autour des 7 domaines suivants qui composent le référentiel CléA :

- Communication en français,
- Règles de calcul et raisonnement mathématique,
- Techniques de l'information et de la communication numérique,
- Aptitude à travailler en autonomie,
- Apprendre à apprendre,
- Aptitude à travailler en équipe,
- Gestes et Posture – Hygiène, Sécurité, Environnement.

CONTACT PRESSE

**Gaëlle Tortil-Texier**

06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84

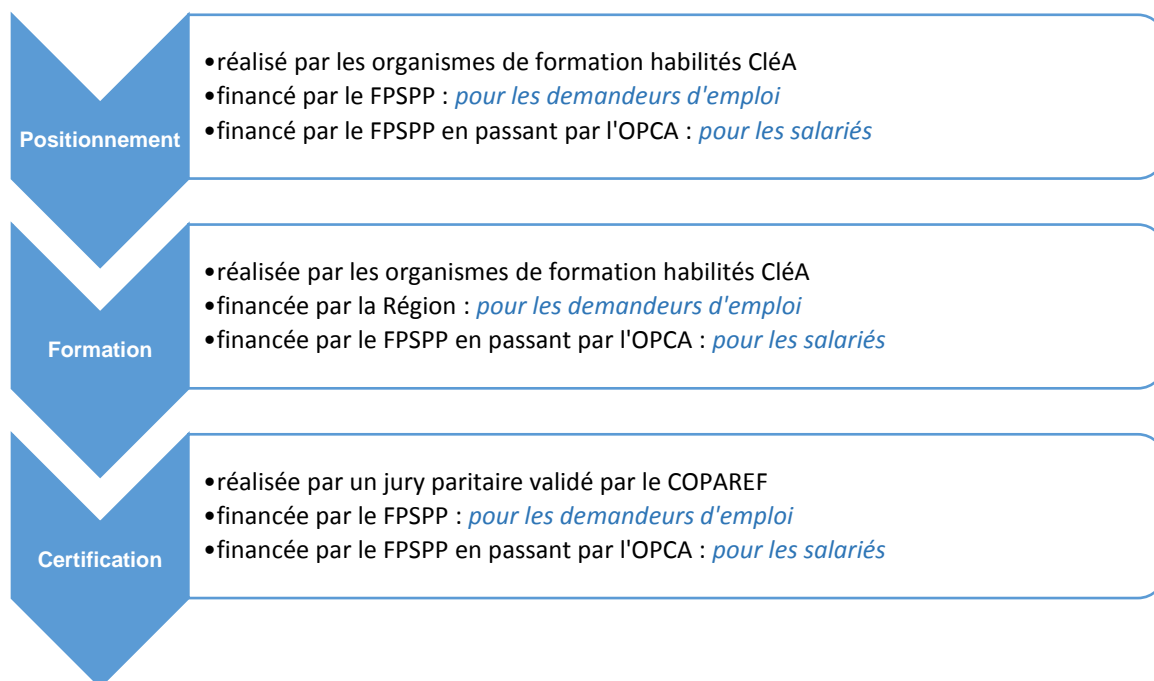
Service presse

03 87 61 68 51

[presse@grandest.fr](mailto:presse@grandest.fr)

[gaelle.tortil-texier@grandest.fr](mailto:gaelle.tortil-texier@grandest.fr)

➤ **Le processus d'obtention du certificat CléA et le rôle des financeurs**



➤ **La politique emploi – formation de la Région Grand Est**

L'action régionale s'inscrit autour de quatre axes avec comme seule finalité l'accès à l'emploi :

- Une stratégie régionale pour l'orientation et les formations professionnelles à travers le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP),
- Une coordination des acteurs de l'orientation pour un Service Public de l'Orientation (SPRO), qui vise à définir la stratégie, les programmes prioritaires et les modes de déclinaison territoriale, pour s'assurer d'une affectation optimale des moyens au regard des services à rendre aux jeunes, aux adultes en reconversion et aux entreprises en recherche de compétences,
- Des contrats d'objectifs avec les branches professionnelles au plan régional qui constituent des leviers opérationnels pour la déclinaison de la stratégie régionale sur les huit premiers secteurs prioritaires : Sanitaire et Social, Numérique, Métiers de l'Artisanat, Agriculture-Viticulture-Paysage, Construction et Travaux Publics, Industrie, Bois, Hôtellerie Restauration Tourisme,
- Une observation des compétences et des métiers actuels et futurs, en s'appuyant sur les OREF pour disposer d'analyses sur les évolutions quantitatives et qualitatives des besoins en emploi, sur l'insertion et les parcours professionnels des jeunes et des actifs ainsi que sur la relation emploi-formation au niveau régional, sectoriel et territorial.

\*FPSPP : Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels.

\*\*OPCA : Organismes paritaires collecteurs agréés.